© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Information

Par Profil supprimé Postée le 11/07/2020 22:36

> Bonjour mon compagnon et accrocs a la drogue, j'aimerais savoir le prix d'une prise en charge dans une cure de désintoxication. Le prix que nous devrions débourser ? Si cest pris en charge par la sécurité sociale ?

Mise en ligne le 13/07/2020

Bonjour,

Les hospitalisations pour sevrage sont généralement prises en charge par la sécurité sociale. Parfois, la mutuelle peut également prendre en charge une partie.

Nous disposons d' adresses pour des prises en charge gratuites. Nous vous joignons des adresses ci-dessous. Il existe également des structures qui proposent un accompagnement en ambulatoire, ce sont les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) pour les jeunes entre 12 et 25 ans. Ce sont des lieux d'accueil et de soutien pour les personnes ayant un problème de dépendance, ainsi que leur entourage. Des professionnels tels que des médecins, des psychologues ou encore des travailleurs sociaux y travaillent pour aider les personnes. Les consultations y sont gratuites et confidentielles. Nous vous mettons des adresses de structures en fin de réponse.

N'hésitez pas à nous recontacter si vous avez d'autres questions ou si vous souhaitez échanger davantage sur la situation avec un de nos écoutants. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par Chat de 8h à minuit.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivan

---

CAAN'Abus- Consultation Jeunes Consommateurs

41 Rue Sainte Colombe
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 01 25 66
Site web : ceid-addiction.com/services/jeunes/
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30-13h / 14h-17h et Mercredi : 14h-18h
Autre : HANGOVER Café (dispositif mobile de prévention et de réduction des risques). Jeudi, vendredi et samedi soir : 22h-2h à la Victoire et 2h-7h sur le Quai de Paludate ou Bassin à flot

Voir la fiche détaillée

CEID Addictions - Centre Maurice SERISÉ

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 44 84 86
Site web : ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf mercredi matin
Centre : Pour l'analyse de produits contacter le 07 50 54 48 07

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France - CSAPA de Bordeaux

67, rue Chevalier
33000 BORDEAUX

Tél : 05 57 57 00 77
Site web : addictions-france.org/etablissements/csapa-de-bordeaux/
Accueil du public : Du lundi au Vendredi de 8h30 à 19h (sauf vendredi jusqu'à 17h)
Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h. Le vendredi de 8h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur place ou avec le dispositif CAAN'ABUS Bordeaux : 41 rue Sainte Colombe

Voir la fiche détaillée

Pôle Inter-Etablissement d'Addictologie - Site du C.H Charles Perrens

121, rue de la Béchade
33076 BORDEAUX

Tél : 05 56 56 67 02
Site web : www.ch-perrens.fr/addictologie

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 17h
Substitution : Du lundi au vendredi délivrance de méthadone
Autre : Equipe Mobile Addiction Parentalité (EMAP) : contact possible sur l'adresse emap@ch-perrens.fr // Equipe de liaison en addictologie (ELSA) : elsa.piea@ch-perrens.fr
Consultat° jeunes consommateurs : Dispositif Cann'abus : 41 rue Sainte Colombe à Bordeaux - 05 56 01 25 66

Voir la fiche détaillée

Service d'Addictologie Hôpital Suburbain du Bouscat

97, avenue Georges Clémenceau
B.P. 29
33491 LE BOUSCAT

Tél : 05 56 17 50 97
Site web : hopitaldubouscat.com/specialites-annuaire-praticiens/addicto
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée